

Les crédits

Le ministre dit que nous devons attendre la mise en place de mesures fiscales encore plus régressives avant de faire quoi que ce soit de sérieux pour protéger l'environnement. Le ministre est-il en faveur d'une fiscalité verte ou n'appuie-t-il que le genre de mesures fiscales qui est en place ou que propose l'actuel ministre des Finances?

M. Loiseau: Monsieur le Président, nous sommes en faveur de toutes les mesures qui permettront au gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités dans tous les secteurs. Comme je l'ai dit, nous changeons un système fiscal qui est très perméable, qui menace les ressources du gouvernement, ressources qui sont nécessaires.

Le député parle de bicyclettes. Il est très facile de s'indigner parce qu'un certain article est taxé, mais les bicyclettes le sont déjà. Il ne le sait peut-être pas. Beaucoup d'autres choses sont taxées directement ou indirectement.

Nous avons pris grand soin de prévoir un système de crédits très généreux en exonérant un certain nombre de produits de base pour que le système soit équitable. Une fois que les gens auront la possibilité de faire leur propre choix, ils ne seront pas gênés par notre réforme.

Cette taxe est loin d'être régressive. Si on commence à exonérer certains articles, il faudra augmenter le taux d'imposition, comme le député le sait pertinemment. Nous abandonnons un système fiscal où il y a 75 000 percepteurs d'impôts et 22 000 dispositions différentes, ce qui chambardé notre économie.

Ce sont des questions primordiales auxquelles nous devons nous attaquer afin de remédier aux problèmes qui sont graves, je le reconnais. Notre plus grande récompense ou notre plus grand espoir est de savoir que nous nous attaquons enfin à ces problèmes de l'environnement qui existent depuis très longtemps.

J'ai bon espoir que, tous ensemble, nous pourrions nous tirer de cette situation très nuisible et assurer un monde meilleur à nos enfants.

M. Manley: Bref, monsieur le Président, le ministre affirme que la taxe de vente fédérale a eu un effet dévastateur sur l'économie, et il a bien dit «dévastateur». Les Canadiens auront remarqué que son gouvernement l'a haussée de 9 à 13,5 p. 100, donc qu'il a augmenté l'effet dévastateur de 50 p. 100.

J'ai une question pour le ministre. Puisqu'il ne pense pas que la taxe est régressive et qu'il est certain que le gouvernement a pris des mesures pour s'assurer qu'elle ne sera pas régressive, pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'indexer le crédit de la taxe de vente de façon que les plus démunis dans notre société auront la certitude que cette taxe ne les pénalisera pas davantage?

M. Loiseau: Monsieur le Président, notre bilan nous fait honneur. C'est notre gouvernement qui a mis en place le crédit pour la taxe de vente. Nous avons toujours pris soin de l'adapter et de la majorer selon les besoins afin d'atteindre le même objectif que nous nous sommes fixé, soit d'avoir le régime fiscal le plus équitable possible. Nous allons continuer à agir dans ce sens-là.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement la motion présentée aujourd'hui par le député de Skeena. Je le salue et le félicite de son initiative. Très à propos, sa motion attire notre attention, dans le contexte général de la réforme et de la politique fiscales du Canada, sur les occasions que le régime fiscal peut offrir de mieux contrôler l'environnement et d'améliorer les services municipaux et fédéraux disponibles aux Canadiens.

Comme les habitants des autres pays, la plupart des Canadiens considèrent que la pollution les touche directement et qu'elle est souvent étroitement liée à la santé publique. Le défi de tout gouvernement est de convaincre les gens que la diminution de la pollution sert leurs intérêts, mais qu'ils doivent aussi s'attendre à en faire les frais.

Dans le passé, les gouvernements canadiens—c'est également vrai des gouvernements dans beaucoup de pays de l'Ouest—ont préféré ordonner à la population de ne pas polluer. Récemment, des pays européens se sont demandé s'ils ne pourraient pas avoir recours au régime fiscal pour inciter les gens et les sociétés à suivre des politiques écologiques stables.

Je pense en particulier au fait que la Suède taxe les ingrédients actifs des insecticides et des engrais. La Finlande et la Norvège imposent des frais sur les conteneurs non repris, l'Italie sur les sacs de plastique et la Suède sur les batteries contenant du mercure ou du cadmium. Il y en a d'autres, les exemples ne manquent pas. Le Canada aurait sûrement intérêt à étudier les mesures prises en Europe. Mon collègue de Skeena songeait peut-être à pareilles initiatives lorsqu'il a présenté sa motion aujourd'hui.